

**REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE**  
**COMMUNE DE SAINT-REMY-DE-MAURIENNE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Département de la Savoie**  
**Arrondissement de Saint Jean de Maurienne**  
**Canton de St Jean de Maurienne**

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 12  
Nombre de Présents : 8  
Nombre de Votants : 10  
Date de la convocation : 16 MAI 2024  
Date de l'affichage : 16 MAI 2024

Envoyé en préfecture le 27/05/2024

Reçu en préfecture le 27/05/2024

Publié le 27/05/2024

ID : 073-217302785-20240523-2024\_30-DE



Votes pour : 10  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0

***Séance ordinaire du VINGT-TROIS MAI DEUX MILLE VINGT-QUATRE***

L'an Deux Mil Vingt-Quatre, le vingt-trois mai à dix-huit heures trente,  
Le Conseil Municipal de la Commune de St Rémy de Maurienne, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MONDET Bertrand, Maire.

Présents : Mmes CORTESE Marie-Andrée, CORVAL Corinne, NEYROUD Aurélie, RANCUREL Marie-France et Mrs BALANSARD François, MARTINATO Jean-Marc, MONDET Bertrand, ROL Yves.

Absents : M. PELLISSIER Mathieu                   procuration à Mme RANCUREL Marie-France  
M. ROCHETTE Christian                   procuration à M. ROL Yves  
Mme BORONAT Virginie  
M. PERREAU Sébastien

M. BALANSARD François a été désigné secrétaire.

**OBJET : PARTICIPATION TRANSPORT SCOLAIRE 2023/2024**

Le Maire rappelle aux élus le principe de participation de la Commune aux frais de transports scolaires des familles Rémiliennes initié pour l'année scolaire 2014/2015 à hauteur de 50% et reconduit sur les années suivantes de façon dégressive jusqu'à 30%.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de reconduire, sur l'exercice 2024, la participation communale aux frais de transport scolaire des familles pour l'année scolaire 2023/2024 à hauteur de 30% des sommes engagées sur présentation d'une facture acquittée et avec un reste à charge pour les familles de 25 euros minimum/enfant.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus  
Ont signé au registre les membres présents  
Pour copie conforme

M. Bertrand MONDET,  
Maire

M. François BALANSARD,  
Secrétaire de séance

